

30.—Condamnations et peines pour l'ensemble des crimes, délits et contraventions, par provinces, de 1911 à 1917—fin.

Provinces.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.	1916.	1917.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Les Territoires—							
Condamnations.....	32	91	—	—	—	—	—
Peines:—							
Pénitencier.....	—	—	—	—	—	—	—
Prison ou amende.....	31	89	—	—	—	—	—
Maison de correction.....	—	—	—	—	—	—	—
Mort.....	—	—	—	—	—	—	—
Autres peines.....	1	2	—	—	—	—	—

Loi concernant les jeunes délinquants.—Depuis que la dernière édition de l'Annuaire a paru, cette loi a été mise en vigueur dans le district judiciaire oriental du Manitoba. Elle produit également ses effets dans les provinces, comtés ou districts, villes ou cités, ci-après énumérés: Comté de Pictou, N.-É.; Halifax, N.-É., Toronto, Ont.; la cité de Brantford et le comté de Brant, Ont.; Montréal, P.Q.; Victoria et Vancouver, C.B., Winnipeg, Man.; Ottawa, Ont., Charlottetown, I.P.-É.; Stratford, Kitchener, les comtés de Perth et de Waterloo et le district de Timiskaming, Ont.; le district judiciaire de Dauphin, Man., la province de l'Alberta, la province de la Saskatchewan; la ville de Ste-Marie, Ont.

31.—Jeunes délinquants condamnés pour crimes et délits, par catégories, en 1916 et 1917, avec totaux et moyenne annuelle pour les périodes 1885-1916 et 1885-1917.

Délits.	Au-dessous de 16 ans.		De 16 à 21 ans.		Totaux.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1916.						
I. Attentats contre les personnes....	93	2	166	24	259	26
II. Vols avec effraction.....	662	4	266	1	928	5
III. Vols sans effraction ni violence....	2,138	89	861	118	2,999	207
IV. Vols à main armée.....	104	1	19	—	123	1
V. Faux et faux monnayage.....	30	—	20	1	50	1
VI. Autres crimes et délits.....	28	6	66	33	94	39
Totaux.....	3,055	102	1,398	177	4,453	279
Total, 1885-1916.....	33,624	1,387	35,604	2,747	69,228	4,134
Moyenne annuelle, 1885-1916.....	1,051	43	1,113	86	2,163	129